

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 8-9

Artikel: Message de M. Kurt Furgler, président de la Confédération aux Suisse de l'étranger à l'occasion de la Fête nationale de 1981
Autor: K.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Message de M. Kurt Furgler, Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion de la Fête Nationale de 1981

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

A l'occasion du Premier Août, je vous salue très cordialement et je vous souhaite, au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse, une heureuse Fête nationale. Puisse cette journée être bénie !

Nous vivons dans un monde en pleine mutation, où l'imprévisible peut se produire à chaque instant. La guerre, les luttes idéologiques, les tensions sociales et les difficultés économiques que connaissent de nombreux pays sont pour tous un sujet de grave préoccupation. Or, parmi les Suisses établis à l'étranger, beaucoup subissent ces événements de manière directe.

Souvent on envie à la Suisse, son régime libéral, son bien-être et sa paix sociale. Pourtant notre pays a également ses problèmes : les conflits entre les générations, notamment, nous forcent à la réflexion. Le concours de tous est nécessaire pour reconquérir sans cesse le droit de vivre en paix dans la liberté et réaliser la justice sociale. Compte tenu de la situation internationale précaire, des efforts particuliers s'imposent d'autre part pour maintenir le plein emploi, qui est indispensable pour assurer une croissance économique mesurée, le pouvoir d'achat de notre monnaie et un niveau raisonnable des prix. En un mot, la paix intérieure, de même que l'équilibre social et économique, ne nous sont pas acquis d'avance.

Il y a 5 siècles se réunissait la Diète de Stans, c'est donc l'occasion de

méditer sur le message de Nicolas de Flue : cette incursion dans l'histoire suisse ne peut que renforcer notre confiance. L'histoire ne nous enseigne pas seulement que nous devons connaître nos limites. Elle nous montre aussi qu'une Confédération forte, née de l'association de volontés identiques, peut triompher des obstacles les plus sérieux. Mais nous célébrons cette année un autre cinq-centième anniversaire : celui de l'entrée de Fribourg et de Soleure dans la Confédération. Soulignons encore, à ce propos, l'importance du principe fédéraliste et rappelons-nous que ce qui a prévalu dans le passé vaut également pour l'avenir : la Suisse ne peut subsister qu'en tant qu'Etat fédéral. En tant que Confédération solide, à l'intérieur de laquelle cantons et communes sont étroitement liés en tant que communautés culturelles aussi bien que politiques. Mais pour conserver vivant le fédéralisme, il ne suffit pas de veiller aux valeurs traditionnelles. Notre Confédération a besoin de suivre le temps et de se renouveler. Elle a besoin de réformes véritables, si elle veut être à même de faire face aux exigences à venir. Ce n'est pas un hasard qu'en cette année anniversaire de 1981, la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons doit commencer à devenir effective. Il importe avant tout de maintenir et de renforcer l'autonomie des cantons (par une délimitation claire et judicieuse des responsabilités) mais aussi de favoriser les relations de partenaires et la solidarité entre les diverses communautés. Les citoyens suisses doivent pouvoir s'identifier de plus en plus avec la Confédération et avec ses autorités. Lorsque nous aurons atteint ce but capital, nous aurons accompli un grand pas vers un avenir heureux.

Cette solidarité à l'intérieur de la Confédération doit cependant aussi rayonner dans le monde : il ne suffit pas de connaître les limites de

notre petit Etat. Notre pays a sa mission à remplir, celle de contribuer à la paix dans le monde, celle de lutter contre la misère. De plus en plus on constate d'ailleurs que la coopération au développement comporte des avantages pour nous, des avantages que nous ne devons pas craindre, en tant que pays industriel, d'accepter : notre effort, tout en servant nos partenaires étrangers doit aussi servir la Suisse, lui ouvrir de nouveaux marchés et, par là, contribuer à son propre développement économique. Savoir donner mais aussi recevoir : c'est un principe que nous devons pratiquer sans honte. C'est un principe dont personne mieux que vous, Suisses qui vivez à l'étranger, ne connaît la signification et la portée.

Vous avez droit, chères concitoyennes et chers concitoyens de l'étranger, à toute notre gratitude. En effet, vous entretenez les contacts, vous jetez sans cesse de nouveaux ponts entre votre patrie et votre pays d'adoption.

Les Suisses établis à l'étranger, s'ils comprennent nos traditions, s'ils partagent nos conceptions et nos préoccupations, seront également familiarisés avec l'histoire du pays qui leur a accordé l'hospitalité ; ils ont découvert ses particularités, ils connaissent ses difficultés, ils sont appelés à donner de la Suisse une image loyale et à susciter la compréhension à son égard. Il leur appartient de nous rapprocher des pays qui les ont accueillis ; de nous faire mieux comprendre la vie au-delà de nos frontières et les leçons que nous pouvons tirer de l'étranger.

Une Suisse consciente de ce qu'elle doit à la tradition — mais une Suisse ouverte au monde : vous symbolisez l'une et l'autre, chers compatriotes de l'étranger. Je vous en remercie, en cette journée de fête nationale, en cette journée du 1^{er} Août 1981.

K. F.